

norable représentant de Yale (M. Sterling), je crois, a prononcé une parole malheureuse l'autre jour. Je ne pense pas que l'honorable député ait accordé à cette affaire toute l'attention voulue et il fut peut-être porté à faire cette déclaration à la suite d'un article du journal traitant cette question. Mais tel est l'état de choses. Tout le monde a admis que le personnel devait être réduit graduellement, et l'on a réduit de beaucoup le personnel, chaque année. Depuis que j'ai charge du ministère, nous avons réduit le personnel, si je ne me trompe, de plus de 3,000 employés. Nous en avons réduit le nombre dans le cours de l'an dernier, plus un mois, de 500 et je prie mes honorables collègues de noter que la plupart de ces employés sont eux-mêmes d'anciens combattants et, en plusieurs cas, des soldats invalides. C'est toujours une tâche délicate pour tout ministre de congédier un employé d'une telle administration. Il est peut-être facile pour mes honorables collègues de congédier un fonctionnaire, mais il est pénible d'être obligé de renvoyer des hommes qui ont fait la guerre et ont été blessés, qui ont une femme et des enfants et qui reçoivent un traitement de \$1,200, \$1,500 ou \$1,800. Ce n'est pas agréable. Ce ne serait pas agréable pour personne. Nous prenons toutes les précautions voulues pour effectuer ces réductions de personnel. Nous en avons avertis les intéressés deux ou trois mois à l'avance et nous lui versons deux mois de salaire après qu'il a été congédié. Si un homme, qui a été un employé fidèle, mais dont les services ne sont plus requis, ne peut obtenir un emploi après deux mois et s'il prétend qu'il lui faut encore un mois pour chercher une position, on le lui accorde. Mais que l'on agisse comme l'on voudra, c'est une tâche pénible et difficile et je ne pense pas que l'on puisse tout au plus congédier plus de 50 employés par mois. C'est ce que nous avons fait. J'ai donné cette explication parce qu'elle était due à mes honorables collègues. Je suis certain que plusieurs pensent que au moins la moitié des sommes accordées par la Chambre des communes pour les soldats furent affectées aux frais d'administration. C'est absolument erroné. Le ministère ne se prétend pas parfait. Il a été administré par des hommes habiles, quel qu'ait été le titulaire du portefeuille dans le cabinet précédent ou dans le Gouvernement actuel; par des hommes qui ont servi outre-mer, et dont chacun, avec à peine une ou deux exceptions, a servi honorablement en France. Il n'est que juste à leur égard de dire à la Chambre qu'ils travaillent pendant chaque minute qu'ils sont présents au bureau et à ma connaissance, après les heures régulières, 15 jours par mois. Il ne saurait en être autrement,

[L'hon M. Bédard.]

parce que les dix ou douze hommes congédiés chaque semaine accomplissaient un certain travail. Bien qu'ils n'eussent pas peut-être assez de travail pour les occuper toute la journée, il faut charger les autres employés de ce travail et ceux-ci doivent retourner à leur bureau après cinq, six ou sept heures, le soir, pour se familiariser avec les nouveaux devoirs qui leur incombent.

On a prétendu que le nombre des médecins est trop considérable. J'ai souvent pensé moi-même que l'on pourrait peut-être réduire le nombre des médecins employés dans les hôpitaux. Je prends la rue Christie à Toronto où se trouve un grand hôpital hébergeant cinq ou six cents malades, qui y arrivent ou qui en sortent, dont certains y restent deux, trois ou quatre ans et d'autres, un, deux ou trois mois. Nous avons un personnel considérable de médecins à cet endroit. Mais ce n'est pas tout. Non seulement les médecins travaillent dans les hôpitaux, mais ils administrent ce que l'on nomme des traitements cliniques à des centaines de malades, à l'hôpital de la rue Christie. Je l'ai vu moi-même. Je voulais me rendre compte par moi-même de cet état de choses. L'an dernier, nous avons distribué plus de 160,000 différents traitements de clinique. Quant un soldat vient à l'hôpital ou au bureau de district—qui se trouvent au même endroit à Toronto parce que nous avons centralisé les services et tout est maintenant réuni sous le même toit—pour demander un traitement, il est impossible de répondre à cet homme: Vous désirez un traitement; il est impossible de vous le donner; vous devez vous en aller; on ne s'occupera pas de vous.

Ce soldat doit être admis et subir l'examen d'un médecin. Il peut avoir besoin d'un spécialiste ou, peut-être, de deux ou trois spécialistes. Il y a déjà sept ans que la guerre est finie. Une invalidité qui devient après deux, trois, quatre, cinq ou six ans peut-être fort compliquée et il peut-être nécessaire de recourir aux rayons X pour radiographier le corps de ce malade. On peut avoir besoin d'un chirurgien pour s'assurer qu'une opération ne s'impose pas. Dieu sait combien d'erreurs nous pouvons commettre, surtout dans la profession médicale; mais, l'honorable député de Kingston (M. Ross) n'ignore pas que c'est là le point faible de notre profession. On sait trop bien souvent, le diagnostic n'est pas fait comme il devrait l'être; malheureusement parmi nos médecins il s'en trouve qui se trompent comme le reste d'entre nous. Il nous faut faire l'examen de ce malade et dire s'il a besoin de soins ou non; il faut ou l'admettre à l'hôpital ou le renvoyer. Pour tout cela, il faut du personnel et personne ne donne ses services pour rien, surtout quand c'est